

LA FP2E PRÔNE UN PLAN MARSHALL POUR LES INFRASTRUCTURES DE L'EAU

Maximilien Pellegrini, président de la FP2E, pointe le sous-investissement chronique sur les infrastructures et avance le montant de 10 milliards d'euros pour faire face au dérèglement climatique.

«Les diagnostics ont été posés lors des Assises de l'eau et du Varenne de l'agriculture, mais les actions restent timides», constate Maximilien Pellegrini. Huit Français sur dix sont mobilisés autour de la question de l'eau, il faut les accompagner vers cette transition, par exemple en posant des compteurs intelligents pour repérer les fuites, pour comprendre les comportements des abonnés. Des actions doivent être mises en place à destination des consommateurs afin de les sensibiliser au cycle de l'eau.

Des mesures incitatives pour accompagner les collectivités

Sur le plan de la gouvernance, le plafond mordant devrait être revu et mis au service de l'eau sans modification des rôles des agences de l'eau et des comités de bassin. Les collectivités les plus vertueuses, celles qui mettent en place des projets pilotes, pourraient être récompensées pour leur gestion. Des mesures incitatives permettraient de renouveler les réseaux, de mettre en place des systèmes de surveillance, de mieux connaître le patrimoine. Des objectifs de rendement pourraient être établis. *«Les systèmes d'eau et d'assainissement sont-ils optimisés?», poursuit le président de la FP2E, qui milite pour une refonte de l'Observatoire national de l'eau afin de mettre à plat toutes ces questions, «de déployer localement la politique nationale de l'investissement, de décloisonner les services publics d'eau et d'accroître la solidarité urbain-rural».*

Principe du pollueur-payeur

«Avec la réutilisation des eaux usées portée à 10%, 500 millions de mètres cubes pourraient être destinées au monde agricole, soit 15% de ses besoins», reprend Maximilien Pellegrini. «Les autorisations préfectorales inscrites dans le décret du 10 mars, qui a étendu les usages, sont valables cinq ans et peuvent freiner l'expérimentation», remarque Tristan Mathieu, délégué général de la FP2E. Qui paierait? L'utilisateur final? Des propositions pourraient être faites dans les Sage ou les PTGE afin d'affiner ces réflexions. Le principe du pollueur-payeur doit aussi être envisagé: c'est d'ailleurs une des propositions émises par la Commission européenne le 21 octobre durcissant la directive concernant les eaux urbaines résiduelles.

Des Step, productrice d'énergie

5 à 20% de la facture d'eau est la part de l'énergie. *«Vingt digesteurs existent en France sur les Step. C'est rentable à partir de 50.000 équivalent-habitants, on pourrait faire 156 Step, il y a une marge de progression, reprend Maximilien Pellegrini au sujet de la crise énergétique. On peut être des amortisseurs soit en produisant de l'énergie, soit en consommant moins d'énergie. Mais il n'est pas possible de mélanger les biodéchets et les boues, car elles ne sont pas triées à la source.»* Ce qui limite les projets. *«Il faudrait un plan Marshall pour aider les collectivités à faire face au défi climatique et à la fracture territoriale», conclut le président*